



Interpellation n°...862

Politique énergétique, éviter les paradoxes

L'énergie, tout comme l'eau, fait partie des biens vitaux pour la population et l'économie. Pour un Etat, il est essentiel de pouvoir garantir un approvisionnement énergétique efficace et sûr tant en terme de qualité que de quantité, et d'avoir une stratégie qui vise une autonomie énergétique la plus élevée possible.

Le canton du Jura s'est doté de sa propre stratégie énergétique dite « Stratégie 2030 » et a confié un mandat de « bras opérationnel » à EDJ en en faisant un centre de compétence au service de la stratégie énergétique cantonale.

En apprenant la décision de BKW de réduire le tarif de reprise de certaines sources de production de courant photovoltaïque, la population et bien évidemment les investisseurs concernés ont fait part de leur légitime courroux suite à cette mesure inacceptable qui ne peut que nuire au développement de ce type d'énergie renouvelable, ainsi qu'à la stratégie énergétique cantonale 2030.

Sachant que BKW est l'un des principaux actionnaires d'EDJ, je prie le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- EDJ a-t-il été informé préalablement par BKW de cette mesure contraire à l'esprit et à la volonté exprimée au travers de la stratégie cantonale 2030 ?
- Si la réponse est négative, le Gouvernement envisage-t-il d'intervenir, et si oui, dans quel sens ?
- La forte représentation de BKW dans EDJ, n'affaiblit-il pas le rôle d'indépendance que devrait avoir le « bras opérationnel » chargé du principal mandat de mise en place de la stratégie cantonale ?
- Face à un paradoxe tel que celui vécu ces jours-ci, comment le Gouvernement va-t-il essayer d'éviter la répétition de telles situations ?

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 26 octobre 2016

Gabriel Voirol

.....



Présidence:

Secrétaire-caissier:

Alain Lachat, Le Montillat 100, 2953 Fregiécourt - 032 462 27 49 ou 079 219 54 58
Pascal Haenni, Champ-de-Val 20, 2802 Develier - 032 422 27 31 ou 078 803 34 35